

SALON INTERNATIONAL DU PATRIMOINE CULTUREL 2025

DOSSIER DE CANDIDATURE

Espace collectif - Professionnels Métiers d'Art

PAVILLON REGIONAL METIERS D'ART EN PAYS DE LA LOIRE



DU JEUDI 23 AU DIMANCHE 26 OCTOBRE 2025 AU CARROUSEL DU LOUVRE – PARIS
www.patrimoineculturel.com

Le Salon du Patrimoine Culturel est un événement de référence qui fédère les professionnels de la valorisation, la restauration et la sauvegarde du patrimoine bâti et non bâti, matériel et immatériel.

- ▲ **Plus de 300 exposants** français et internationaux
 - ▲ **20 000 visiteurs**
- ▲ Thématique 2025 : « **Patrimoine et Art Déco** »

▼ Le Pavillon Régional « Métiers d'Art en Pays de la Loire »

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Pays de la Loire, avec le soutien de la Région des Pays de la Loire, accueille sur son espace de plus de 30m² des artisans d'art ligériens **participant pour la première fois au Salon International du Patrimoine Culturel.**

▼ Pourquoi y participer ?

Implanté dans les salles du Carrousel du Louvre, ce salon vous permet d'associer votre entreprise et vos savoir-faire à un cadre prestigieux. **Il véhicule les valeurs et les réalisations de la haute facture et renforce votre notoriété.**

Ce salon offre deux types d'opportunités d'affaires :

- Celles liées au patrimoine bâti ou non et à sa restauration
- Celles liées à la vente de réalisations de haute qualité pour une clientèle raffinée et exigeante.

Composé de visiteurs qualifiés, ce salon s'impose de plus en plus comme **un rendez-vous annuel pour les professionnels du patrimoine, les propriétaires de biens, les architectes, et autres prescripteurs privés ou publics.**



▼ Les entreprises sélectionnées bénéficieront :

- **D'un espace d'exposition** sur le stand collectif avec une réserve mutualisée (NB : Le Pavillon de 33 m² est partagé entre la CMA Pays de la Loire et 5 entreprises maxi)
- **De l'organisation générale** de l'espace et l'accompagnement technique
- **De 5 demi-journées obligatoires de préparation au salon en atelier collaboratif** : organisation technique, scénographie du stand, actions commerciales, posture, travail de l'argumentaire...
Dates prévues : deux demi-journées les 20 juin et deux demi-journées le 25 septembre. Une demi-journée après le salon.
- **De 40 invitations dont 20 dématérialisées**, l'inscription dans le catalogue, les badges...
- **D'une communication ciblée** (réseaux sociaux, communiqué de presse, sites web...)
- **Le cocktail lors de « La Nuit du Patrimoine »** sur le pavillon le jeudi soir.

▼ Objectif de l'espace collectif

- Cet espace proposé aux professionnels a pour objectif de favoriser la présence de savoir-faire spécifiques de la région en relation avec la thématique 2025, **à savoir « Patrimoine et Art Déco ».**
- **Son rôle est d'être la vitrine régionale** d'acteurs impliqués dans la restauration ou la conservation du patrimoine associées à la thématique, dans la mesure du possible.
Les métiers concernés peuvent être dans le domaine de l'architecture, du mobilier et de l'ameublement, de la décoration, des arts de la table, du textile et de la tapisserie, de la céramique et la faïence, du verre et du vitrail, des arts du métal, du papier et de la reliure, etc.
- Pendant la durée, **le pavillon sera l'opportunité** de rencontrer des professionnels du patrimoine et d'échanger avec des visiteurs passionnés.

▼ Conditions d'admission

- **Exercer une activité professionnelle** dans les domaines suivants :
 - ✓ Savoir-faire spécialisés dans la mise en valeur du patrimoine
 - ✓ Savoir-faire spécialisés dans les métiers de la création contemporaine en lien avec la thématique du salon.
 - ✓ La liste des métiers est accessible via : <https://bit.ly/2HBVuXG>
- **Être référencé** « entreprise métiers d'art » à la CMA Pays de la Loire
- **Déposer son dossier** de candidature **pour le 30 mai 2025 au plus tard** (uniquement par mail).

▼ Critères de sélection

Tous les dossiers de candidature seront étudiés et validés par la CMA Pays de la Loire. Les critères de sélection sont :

- La diversité des métiers et des œuvres présentés au sein de l'espace collectif,
- Les techniques et les savoir-faire,
- Le lien avec la thématique du salon (critère essentiel à présenter sous la forme d'un argumentaire),
- L'innovation,
- Le patrimoine.

▼ Tarif

Tarif unique sur l'espace collectif :

- Formule exposition – vente (surface à définir en fonction des œuvres proposées par les professionnels et validées par les organisateurs),
- **Coût total : 500 € net de taxe par entreprise pour la préparation et la durée du salon.**



▼ Comment déposer votre candidature ?

Renvoyer par mail à metiers.dart@cma-paysdelaloire.fr :

- 3 à 4 photographies du ou des produits qui seront présentés au Salon International du Patrimoine Culturel 2025 avec le nom des pièces (au format JPEG)
- 1 photographie de votre atelier/lieu de production (au format JPEG)
- l'argumentaire mettant en avant votre lien avec la thématique 2025
- la présentation de votre entreprise
- tout document susceptible de mettre en valeur la candidature (plaquettes, articles de presse, etc.)
- le dossier de candidature dûment rempli accompagnée d'un chèque de 500€ établi à l'ordre de : CMA de région des Pays de la Loire (chèque encaissé après acceptation du dossier et 30 jours avant le salon). Si la candidature n'est pas retenue, le chèque sera restitué ou détruit.

Attention, tout dossier incomplet ne sera pas étudié.

DOSSIER DE CANDIDATURE SIPC 2025

Présentation de l'entreprise

Raison sociale :

Nom de l'entreprise exposante :

Numéro SIRET :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Adresse de facturation (si différente) :

.....

Téléphone :

E-mail :

Site internet de l'entreprise :

Réseaux sociaux :

Votre activité

Activité principale :

.....

Présentez votre activité :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Décrivez vos techniques de production :

.....

.....

.....

Votre participation sur le pavillon « Métiers d'Art en Pays de la Loire »

Quels produits/services souhaitez-vous présenter au SIPC ?

.....

.....

.....

Avez-vous besoin de surface murale pour exposer vos pièces ?

- Oui
- Non

Si Oui, merci de préciser le nombre de pièces envisagées et les caractéristiques (Longueur x largeur x hauteur / diamètre / Poids / nécessité d'être raccordé à l'électricité) :

.....

.....

.....

Avez-vous besoin de surface au sol ?

- Oui
- Non

Si Oui, merci de préciser le nombre de pièces envisagées et les caractéristiques (Longueur x largeur x hauteur / diamètre / Poids / nécessité d'être raccordé à l'électricité) :

.....

.....

.....

Décrivez les interventions / démonstrations éventuelles que vous souhaitez faire sur le stand :

.....

.....

.....

Informations complémentaires

▲ ENCAISSEMENT ET DÉSISTEMENT

- La validation de la demande de participation constitue un engagement ferme.
- En cas de désistement dû à un événement grave (maladie, accident...), un justificatif vous sera demandé afin d'étudier le remboursement de votre participation.

▲ PHOTOGRAPHIES

- L'exposant autorise, à titre gracieux, la CMA Pays de la Loire à réaliser des photographies sur les produits présentés et à utiliser librement ces images sur tous supports, notamment publicitaires.
- En cas d'admission, l'exposant autorise également la CMA Pays de la Loire à utiliser les photographies jointes à leur dossier de candidature dans des publications et sous toutes formes d'édition exclusivement destinées à sa communication et à la promotion du Salon.

▲ RENSEIGNEMENTS

- Informations :
CMA Pays de la Loire – Pôle métiers d'art
02 51 13 26 50
metiers.dart@cma-paysdelaloire.fr